



LE PETIT CHEPPIAT

Bulletin municipal d'information

Commune de CHEPPES LA PRAIRIE

Une commune agréable à vivre



Afin de garder la commune propre et agréable et afin de préserver la commodité du passage des usagers, les trottoirs doivent être entretenus. Devant les habitations, l'entretien de ceux-ci et des haies les jouxtant, doit être réalisé par les habitants, les propriétaires occupants, les locataires ou les usagers.

De même, pour que les caniveaux jouent pleinement leur rôle, ils doivent être balayés, ce qui évite d'ailleurs le développement d'herbes indésirables.

Rappel à l'ordre

Un arrêté municipal avait été pris concernant l'entretien et le désherbage des trottoirs.

Après plusieurs années de relance, dans *Le Petit Cheppiat* notamment, tout le monde peut constater que certaines personnes restent réfractaires à ce devoir citoyen. Si des secteurs restaient à l'abandon, la commune prendrait des dispositions en engageant un prestataire de services pour la réalisation de ces travaux d'entretien dont le coût serait répercuté sur les impôts locaux et donc sur l'ensemble des habitants du village.

facture

Banc sous l'abribus



L'abribus vient d'être équipé d'un nouveau banc destiné notamment aux personnes qui empruntent la ligne de bus Vitry-le-François ↔ Châlons ou qui attendent le passage de la camionnette de la boulangerie. Il est regrettable de constater qu'il est sans cesse souillé par des traces de pas, le rendant inutilisable et qu'il serve uniquement à faire des graffitis encore un peu plus haut...

Sécurité

Le Conseil cherche à faire réduire la vitesse de la circulation dans notre commune et dans un premier temps a décidé la mise en place de panneaux de limitation de vitesse aux entrées de village pour les véhicules de plus d'un P.T.A.C. supérieur à 3,5 tonnes.

Commémoration du 11 novembre



La municipalité vous convie à 11 heures 30 au monument aux morts pour commémorer le souvenir de l'armistice 1914-1918. Faites venir les enfants !

Carnet Blanc

Mariage



Laure ESTIENNE et Raphaël GIACOMELLI se sont dit "oui" le 13 septembre 2014, devant Aline ESTIENNE adjointe au maire et tante de la mariée.



Laure est la petite-fille de Madame Edith ESTIENNE.

La municipalité adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et ses félicitations à toute la famille.

MAIRIE

Tel : 03 26 64 12 45

Mail : communedecheppestraprairie@orange.fr

Secrétariat

Permanence du maire et des adjointes

Jeu de 18h30 à 19h30

Travaux de réfection du monument aux morts



Le démarrage de la réfection de notre monument aux morts est prévu dans les tout prochains mois.

La pierre calcaire, la sculpture et les plaques de bronze insérées sur lesquelles sont inscrits les noms des héros seront nettoyées.

Érigé en 1923, en mémoire de la Grande Guerre, notre monument se compose d'une sculpture en bronze de l'artiste *Dagonet* qui illustre le « coq terrassant l'aigle allemand ». Elle surplombe le monument, qui constitue dans son ensemble, une œuvre originale et de grande qualité.

Collecte de bouchons plastiques

La commune collecte désormais les bouchons plastique au profit de l'association des "Bouchons d'Amour".



L'association parrainée par Jean-Marie Bigard a pour vocation de collecter les bouchons, de les trier et de les revendre à un industriel qui les transforme en palettes, afin de reverser les fonds obtenus au profit de personnes handicapées. Le fonctionnement de l'association reposant uniquement sur le bénévolat, 1€ récolté équivaut alors à 1€ distribué.

L'association des "Bouchons d'Amour" est reconnue d'intérêt général depuis 2009.

<http://www.bouchonsdamour-51.net>

COMITE DES FETES

RETOUR EN IMAGES SUR...

La « Journée Détente » du 14 juillet 2014



Comité des Fêtes



Le Comité convie la population de Cheppes-la-Prairie et nos voisins de Saint-Martin-aux-Champs à une soirée Beaujolais Nouveau le

vendredi 21 novembre 2014
à 19h30 à la salle des fêtes.

Vous pourrez déguster différents crus du Beaujolais autour d'un buffet campagnard, suivi du fromage et du dessert. La participation est de 10€ pour les adultes (gratuit pour les enfants).

Venez nombreux !

Communauté de
Communes de la
Moivre à la
Coole



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MOIVRE A LA COOLE

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Maison médicale de Pogany

La maison médicale pluridisciplinaire de POGNY est lancée : le projet présenté le mois dernier en conseil communautaire a été adopté à l'unanimité. Le permis de construire est en cours d'instruction.

Les professionnels de santé : médecins, infirmières, kinésithérapeute, podologue et associations à caractère social pourront travailler dans un environnement moderne, fonctionnel et situé à proximité immédiate du centre commercial avec accès direct vers la pharmacie notamment.

